

# DEMANDE D'ARRETE DE VOIRIE

(SAUF ARRETE SPECIFIQUE TOULOUSE METROPOLE QUI NECESSITE UNE DEMANDE SUR ORION)



à transmettre en mairie impérativement 15 jours avant le début des travaux

Mairie de Gratenour – 1/5 rue Cayssials – 31150 GRATENTOUR

Tél : 05-62-79-94-17 / E-mail : [police@gratentour.fr](mailto:police@gratentour.fr)

**▲ AUCUN TRAVAUX NE DOIT DÉBUTER SANS ACCORD DE LA MAIRIE. LA SIGNALISATION DOIT ÊTRE MISE EN PLACE PAR LE PÉTITIONNAIRE.**

## ➔ « PROPRIETAIRE (OU MAITRE D'OUVRAGE) »

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## ➔ « ENTREPRISE CHARGE DES TRAVAUX ou DEMENAGEMENT : »

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## ➔ « ADRESSE DES TRAVAUX ou DEMENAGEMENT »

Numéro : ..... Voie : .....

Voie soumise à une limitation de tonnage

Situation Cadastre : Section : ..... Numéro : .....(joindre un plan)

➔ « NATURE DES TRAVAUX »

Travaux de toiture

Echafaudage

Déménagement

Stationnement de benne ou camion

Elagage/ Entretien espace Vert

Autre(s).....

➔ « OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC »

Trottoir

chaussée

accotement

Emprise : ..... mètres.

Stationnement interdit

stationnement autorisé

Circulation interdite

Circulation alterné

➔ « DUREE DES TRAVAUX »

Date de début : .....date de fin : .....

A....., le ..... Signature :

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**

Avis du service :

Avis du Maire ou de son représentant :

A Gratentour, le.....

A Gratentour, le.....